

<https://www.snetap-fsu.fr/Voie-Pro-de-la-necessite-d-etre-vigilant-e.html>



ATTESTATION POUR REMPLACER LE BEPA ET REECRITURE DU  
TRONC COMMUN DU BAC PRO...

# Voie Pro : de la nécessité d'être vigilant.e !

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : vendredi 25 septembre 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Compte-rendu de la réunion du groupe de travail issu du [CNEA](#) concernant l'attestation remplaçant le [BEPA](#) et le lancement du chantier de rénovation du tronc commun du Bac Pro (23/09/2020)**

### **Une attestation pour faire quoi ?**

Alors que le décret mettant à mort le [BEPA](#) et créant une attestation pour le remplacer n'est pas encore publié...la [DGER](#) réunissait un 2e groupe de travail pour réfléchir au dispositif qui viendrait remplacer cette certification intermédiaire. Le SNETAP-[FSU](#) a rappelé son opposition à la suppression du BEPA dans ces conditions et son « remplacement » par une simple attestation sans aucune valeur ni institutionnelle, ni professionnelle. Aujourd'hui aucune convention collective, aucun employeur ne reconnaît une simple attestation de ce type.

Dans le calendrier à marche forcée de mise à mort du BEPA, il faut distinguer :

" la promotion 2019-2021 pour laquelle le BEPA peut encore être passé ou être remplacé par une simple attestation (au choix des candidat.es),

" la session 2022 pour laquelle le BEPA aura disparu et seule l'attestation existera.

Lors de cette réunion, la DGER proposait deux scénarios pour l'attestation 2021. Si le Snetap-FSU est opposé à cette attestation chronophage pour les équipes et inutile pour les élèves, nous nous sommes opposés à la proposition 2 de l'administration qui construisait un véritable livret basé sur les notes de 1ère professionnelle en reprenant les capacités à atteindre à la fin du Bac Pro... une véritable usine à gaz utilisant des notes formatives (avec quel coefficient à l'intérieur des modules ?) pour attester d'un niveau (ou plus vraisemblablement que l'élève avait suivi une année de formation).

### **Réforme du tronc commun du Bac Pro...un point de départ bien étrange...**

La deuxième partie de cette réunion était consacrée à "la présentation des travaux de réflexion engagés en vue de l'évolution du tronc commun du Bac Pro". Selon la DGER, le point de départ de la refonte du tronc commun des Bac Pro est l'ancienneté des programmes ainsi que la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » qui impose une refonte de tous les Bac Pro avant 2024. Mais, il est étonnant que la DGER soit partie d'une enquête « diffusée » en novembre 2019 sur le thème des nouvelles formations, de la voie professionnelle... mais jamais du tronc commun, des matières générales dans le Bac Pro.

Ainsi, une fois de plus, la DGER va lancer une réforme majeure sans poser un diagnostic, sans faire un état des lieux de l'existant.

### **Réformer le tronc commun avec qui ? Pourquoi ? Comment ?**

Notre deuxième inquiétude quant à cette réforme tient dans la conception de celle-ci et, le vocabulaire employé par les représentant.es de la DGER lors de ce groupe de travail accentue notre inquiétude.. Bien sur le diplôme du Bac Pro est une formation qui a, notamment, comme but l'insertion professionnelle. Mais mettre sans cesse en avant l'objectif d'employabilité, renvoyer à la CPC et aux professionnels pour définir ce que sera ce tronc commun...nous fait craindre la capacité de poursuite d'étude pour les titulaires du Bac Pro et surtout la perte d'un autre objectif majeur de la formation en Bac Pro, participer à la formation du citoyen .

### **Le carcan des moyens encore et toujours**

Le Snetap-FSU ne conteste pas la nécessité de réécriture du référentiel pour les matières générales en lien avec l'évolution des connaissances, l'introduction de l'agro-écologie, l'évolution des publics et des objectifs de poursuite d'études et d'insertion professionnelle après le Bac Pro. On rappellera, comme s'était engagée la DGER également,

il y a plus de 3 ans maintenant, la nécessité également de poursuivre la réforme de l'épreuve de contrôle. Pourtant, comment faire une telle réforme avec, comme toujours, le carcan d'une réforme à moyens constants, à horaire constant.

### **Une ambition nécessaire**

Un carcan d'autant plus inacceptable que l'évolution du profil des élèves, l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels à poursuivre en [BTSA](#), la complexité des métiers... rendent chaque jour plus nécessaire encore un tronc commun ambitieux. Un tronc commun qui doit être transformé au regard : du bilan que nous faisons des semaines développement durable, par exemple, de la nécessité d'introduire tout au long des trois années un enseignement d'EMC ou encore de la mise en place d'enseignements pluridisciplinaires matières générales-matières techniques...

**Au regard, de ces premiers échanges, force est de constater que vos représentant.es à ce groupe de travail sont inquiets... mais aussi déterminé.es à promouvoir une réforme qualitative et ambitieuse pour ce diplôme phare de l'enseignement agricole public.**